



RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00006

Numéro SIREN : 352 866 990

Nom ou dénomination : SOCIETE DES PLAQUISTES DE L OUEST S P O

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2016 sous le numéro de dépôt 5087

**SOCIETE DES PLAQUISTES DE L'OUEST S P O**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 42.000 euros**  
**Siège social : ZA des Grands Champs 22120 HILLION**  
**352 866 990 RCS SAINT-BRIEUC**

---

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2016**

**PROCÈS-VERBAL**

Le 26 septembre 2016, à 17 heures,  
Au siège social,

La société VML DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 534 720 586, ayant son siège social à HILLION – 22120 – 5, Z.A. des Grands Champs,

Associée unique de la SOCIETE DES PLAQUISTES DE L'OUEST S P O,

Représentée par Monsieur Pierre CARADEC,

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :**

- à la démission du commissaire aux comptes titulaire, la société ERNST & YOUNG ATLANTIQUE.
- à la démission du commissaire aux comptes suppléant, Madame Pascaline DEHAYE-LEROY.
- à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire, la société IN EXTENSO SECAG.
- à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Franck LAMOTTE.
- et à la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'associée unique prend acte de la démission de la société ERNST & YOUNG ATLANTIQUE de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire à compter du 26 septembre 2016 et décide de nommer la société IN EXTENSO SECAG, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de COUTANCES sous le numéro 309 847 119, ayant son siège au 26 route de Coutances – 50350 DONVILLE LES BAINS, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Le commissaire aux comptes nommé a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'associée unique prend acte de la démission de Madame Pascaline DEHAYE-LEROY de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant à compter du 26 septembre 2016 et décide de nommer Monsieur Franck LAMOTTE, né le 14 janvier 1968 à SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY, exerçant au 26 route de Coutances -50350 DONVILLE LES BAINS, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

*PC*


Le commissaire aux comptes nommé a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

### **TROISIÈME DÉCISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la suite ou la conséquence seront supportés par la société.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique.

  
**S. R. O.**  
Société des Plaques de l'Ouest  
**5 Z.A. DES GRANDS CHAMPS**  
22120 HILLION  
Tél. 02 96 63 91 20 Fax 02 96 43 90 41  
SIRET 352 888 990 00034